

Détrier





Sommaire

Les Finances	3
▪ Répartition budget par chapitre	3
Fonctionnement recettes	
dépenses 2015	3
Investissements 2015	3
Travaux 2014-2015	4
▪ Parking des Granges	4
▪ Le columbarium	4
▪ Jeux pour enfants	
sur le plateau sportif	4
▪ Voûte de l'église	4
CCAS	5
▪ Journée du 4 janvier 2015	5
Notre Conseil Municipal Jeunes	6
Histoire locale	7
▪ Journée du 11 novembre 2015	7
Hommage à nos soldats morts	
pour la France	
▪ Détrier en 1915	8
Vie associative	9
▪ Le Comité des fêtes	9
▪ Point de Croix 2015	11
▪ Commission animation	12
▪ Le club Les « Sans Soucis »	14
▪ Association communale	
de chasse agréée (ACCA)	18
Histoire locale	19
▪ Journée de Noël	19
Informations diverses	20
Urbanisme - Etat-civil	23
Vœux de l'équipe municipale	24

Bulletin municipal de Détrier

Directeur de la publication :

Alain Sibué

Comité de rédaction :

Monique Monier-Caroline Zanardi

Photographies : Collections privées

Réalisation et impression :

Gap éditions communication

2, rue du Marais - 73190 Challes-les-Eaux

Tél 04 79 72 67 85

Détrelines, Détrelins,

2015... Une année marquée par la terreur qui a bouleversé nos mentalités et plongé notre pays dans une guerre idéologique dont nous sommes tous acteurs.

Alors évitons les amalgames et cultivons tous la solidarité et le vivre ensemble afin de lutter contre toutes formes d'extrémismes.

2015... Une année active pour notre commune tant sur le plan des infrastructures que sur l'aménagement du territoire avec le commencement de l'étude de révision du PLU ainsi que le diagnostic du réseau d'assainissement.

Notre travail se porte aussi sur la restructuration de l'ancienne salle de classe en salle polyvalente adaptée à nos besoins.

Ce projet s'inscrivant dans un souci de réhabilitation des bâtiments communaux est soutenu par le CAUE de Savoie.

Sans oublier notre volonté de soutenir et de développer l'agriculture sur notre territoire avec l'installation d'un viticulteur sur les coteaux de Montraillant; un projet étudié en collaboration avec la communauté de Cœur de Savoie et la Chambre d'Agriculture.

Je finirai en remerciant l'équipe municipale ainsi que nos employés communaux, sans oublier tous les bénévoles de nos associations qui œuvrent tous les jours au bien-être et à l'évolution de notre village.

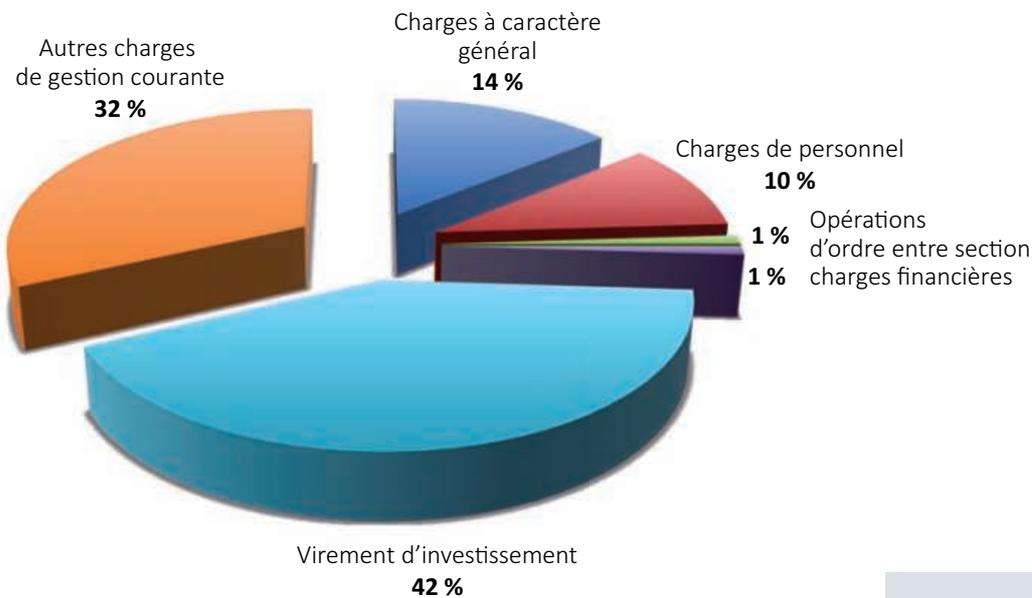
2016... Juste une belle et bonne année !

Le Maire
ALAIN SIBUÉ



Répartition budget par chapitre

Fonctionnement Recettes - Dépenses 2015



Informations diverses du Maire

Dans le cadre du diagnostic assainissement, des techniciens du Cabinet Nicot, bureau d'études retenu pour effectuer le travail, passeront dans chaque habitation afin de contrôler les raccordements aux eaux usées ainsi que le réseau des eaux pluviales. Des rendez-vous seront pris par le bureau d'études et vous en serez informés. Le diagnostic se couple avec la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de réaliser une étude complète de notre territoire et prévoir l'aménagement et la préservation de l'environnement sur le long terme. ■

Investissements 2015

Jeux pour enfants

4860 € (achat jeux) + 12176,08 € (pose par Gremen)

Columbarium et Jardin du souvenir

12154,51 € TTC (subvention Conseil Général 3224 €)

Parking des Granges

63130,20 € TTC. Travaux Guintoli + étude Verdis (Subvention Conseil Général 10450 €)

Renforcement voûte de l'église

13775,56 € TTC. Travaux Pareti + étude par Alp-Structure

Achat chapiteau

4490,64 € TTC. Etablissement Plisson



Travaux 2014-2015

Parking des Granges

Depuis le mois d'octobre, les Détreliens ont un nouveau parking mis à leur disposition au quartier « Des Granges ». Il est constitué de dix places de stationnement dont une pour handicapé.

Pour son premier ouvrage, la Municipalité a voulu innover par le choix des matériaux.

En effet, la volonté première du Conseil Municipal était de ne pas imperméabiliser le sol.

Le choix s'est orienté sur des places de parking engazonnées.



Le columbarium

En ce printemps 2015, la Municipalité a fait mettre en place un deuxième columbarium après avoir constaté qu'il ne restait plus qu'une seule place disponible.

Ce dernier est situé à l'intérieur du cimetière, du côté de l'ancien monument aux morts.

Le nouveau columbarium comporte douze places.

Un jardin du souvenir ainsi qu'un banc ont été mis en place juste à côté du nouveau columbarium. Une

plaque a été fixée sur le mur de l'église afin que les noms de ceux qui iront dans le jardin du souvenir puissent y être gravés.

L'entreprise LBT a fini l'aménagement au mois de juin et nous remercions Monsieur Lambert pour le travail accompli.

➔ **Pour l'acquisition d'un emplacement**
Renseignements en Mairie lors des permanences auprès de notre secrétaire de Mairie.



Jeux pour enfants sur le plateau sportif

Au début de notre mandat, nous avons constaté que les jeux situés au terrain sportif étaient devenus obsolètes et allaient rapidement devenir dangereux pour les enfants. De ce fait, leur remplacement devenait une priorité pour la Municipalité.

Afin de faire participer les premiers utilisateurs des jeux, Monsieur le Maire et son Adjointe ont convoqué les petits Détreliens, pour leur demander leur avis sur la mise en place de nouveaux jeux sur le terrain sportif. Un petit groupe d'une dizaine d'enfants (que nous tenons à remercier pour leur participation) s'est réuni à la Mairie autour de Monique et Alain.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les enfants ont pu échanger leurs idées.

Après un débat constructif les enfants se sont mis d'accord sur différents jeux.

Tout en tenant compte de l'avis des jeunes, le Conseil Municipal a opté pour la mise en place d'un ensemble de quatre jeux parmi les plus classiques. Ces jeux ont été installés au début de l'été par l'entreprise Gremen que nous tenons également à remercier pour le travail accompli qui nous a pleinement satisfaits.

MONIQUE MONIER
1^{re} adjointe
CAROLINE ZANARDI
Conseillère municipale

Voûte de l'église

En fin d'année 2014, une étude avait été faite

En effet cette dernière présentait une fissure inquiétante. L'étude avait été menée par l'entreprise Alp-Structure.

Et, ce printemps 2015, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Pareti du Touvet et la voûte a pu être renforcée.





CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Journée du 4 janvier 2015

En ce début d'année 2015, le CCAS avait invité les personnes de plus de 75 ans à partager un moment agréable et gourmand autour du repas de Noël et du goûter de l'Épiphanie et ce en remplacement du traditionnel colis de Noël.

Les convives ont pu apprécier l'excellent repas préparé par Olivier Guillaume traiteur du « Passé Simple ».

Les membres du Conseil Municipal serveurs d'un jour ont papoté avec leurs aînés dont la conversation est toujours très intéressante et enrichissante. Et oui histoires d'autrefois!

Après le café, Monsieur le Maire a remercié Martine Raynaud pour son investissement dans la commune et pour l'exposition du centenaire de la grande guerre 14-18 et à cette occasion la Municipalité lui a offert un livre où nous avons consigné les messages des visiteurs de ce 11 novembre 2014 ainsi que quelques photos de cette exposition fort réussie. On la gratifiera aussi d'un magnifique bouquet de fleurs.



Puis c'est au tour de Monsieur le Maire d'avoir une belle surprise en effet, c'est au cours de cette grande journée festive que Benjamin Lachenay a tenu à remettre l'étude finale de la « Balade Patrimoine » du 11 octobre 2014 qui avait réuni Détreliens et gens du canton. Une bonne centaine de personnes ont ainsi découvert ou redécouvert le village ce qui fut une réelle réussite pour notre commune.

Nos aînés ont ensuite poursuivi leur après-midi autour d'une partie de belote tandis que les conversations fusaient de toutes parts dans une ambiance très conviviale.

C'est à l'heure du goûter, que les petits Détreliens nous ont rejoints, les rois mages sont arrivés chargés de mandarines et papillotes qu'ils ont distribuées largement pour le plaisir de tous.

Nous tenons à remercier l'équipe des brodeuses qui ont confectionné les magnifiques costumes des 3 rois mages qui ma foi étaient très crédibles.



Chocolat chaud jus de fruit et pogne des rois pour le goûter des petits mais aussi des grands ont été très appréciés.



Cette journée intergénérationnelle fut conclue par les vœux du Maire.

Monsieur le Maire, entouré de son Conseil Municipal, a pu faire le bilan de l'année écoulée et présenter les projets de l'année 2015.

Et pour terminer cette belle journée, toute la population a été conviée afin de partager le pot de la Municipalité en toute convivialité.

MONIQUE MONIER 1^{re} adjointe
CAROLINE ZANARDI Conseillère municipale



Notre Conseil Municipal Jeunes

Elowan

Dès que j'ai eu l'opportunité (mes 9 ans), je me suis porté candidat pour faire partie du Conseil Municipal Jeunes de Détrier. Je voulais participer aux actions de mon village, exprimer mes envies mais aussi discuter avec les autres jeunes. En étant élu, je me sentais devenir plus grand. J'aimerais organiser des journées sportives, de pêche. Organiser de nouvelles manifestations (cinéma en plein air, randonnée roller, skate) des rencontres sportives avec d'autres villages aux alentours (tournoi de basket). J'aimerais aussi que notre conseil aide une association caritative (des personnes âgées).



De gauche à droite. En haut : Manon, Clarat J., Maxime, Noémie.
En bas : Thomas, Clara D et Elowan.

Noémie

Je m'appelle Noémie Ardisson. Ce qui me motive à être dans le Conseil Municipal Jeunes c'est le fait de contribuer au développement de la commune mais avec l'opinion des élus jeunes. Je trouve que c'est agréable de pouvoir donner mon idée et d'en discuter pour trouver un accord qui convient à tout le monde. J'aime être écoutée et pouvoir aider à prendre des décisions. J'aime beaucoup être au Conseil Municipal Jeunes.

Maxime

En tant qu'adjoint à l'environnement du Conseil Municipal Jeunes, je tiens à sensibiliser les jeunes du village à l'embellissement de Détrier (plantes, fleurs).

Manon

En tant qu'adjointe à l'animation du Conseil Municipal Jeunes, j'aimerais impliquer la jeunesse Détreline dans la vie du village. Proposer mes idées d'animations et d'échange entre les Détreline.

Clara J et Clara D

C'est la première fois que nous faisons partie d'un Conseil Municipal Jeunes. Nous trouvons cela très enrichissant car ça nous apprend à travailler en collectivité et à prendre la parole.

Nous participons également aux différentes animations organisées par les différents comités et les élus du village. Cela nous permet de rencontrer des Détreline mais aussi des habitants des villages voisins. Nous partageons avec eux des moments sympatiques, très souvent autour d'un verre de l'amitié.

Une fois par mois, nous nous retrouvons pour discuter de différents sujets en rapport avec les projets de la commune. Ces réunions nous permettent de donner notre avis et faire des propositions qui pourront être étudiées par le Conseil Municipal.

En tant que Maire, je souhaite que ce Conseil Municipal Jeunes soit utile à la vie de la commune.

Thomas

Afin d'améliorer la vie quotidienne de notre commune j'ai un projet dont beaucoup de personnes seraient satisfaites. Ce serait un autobus qui partirait du parking de Super U et qui arriverait à un endroit où il y a des transports en commun comme la ville de Pontcharra. Ceci serait un arrangement pour beaucoup de personnes et ce serait plus économique et moins polluant. Voilà mon projet pour l'année 2016-2017. ■



Journée du 11 novembre 2015

Hommage à nos soldats morts pour la France

A l'occasion du centenaire de la grande guerre nous tenons à rendre un hommage encore plus fort aux soldats, aux poilus, morts pour la France.

Les Détreliens nombreux se sont retrouvés sur la place de la Mairie et à 11h le défilé a entamé la montée jusqu'au monument aux morts.

Et c'est pour ce 11 novembre 2015 la première commémoration pour notre Conseil Municipal de Jeunes. La cérémonie commence avec la lecture par Monsieur le Maire, de la lettre de Kader Arif secrétaire d'État auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants.

Puis la gerbe sera déposée par notre Maire Alain Sibué et Clara Jeantaud Maire des jeunes.

L'appel aux morts a été fait par de jeunes Détreliens Clara Jeantaud Maire et Maxime Ardisson Adjoint du CM jeunes. Nous avons terminé la cérémonie par la Marseillaise entonnée par la jeunesse Détreline sous le regard ému des adultes.



Et pour finir tout le village était invité au pot de la municipalité à la Mairie.

MONIQUE MONIER 1^{re} adjointe



Journée éco-citoyenne

Ce samedi 5 décembre, c'est par un après-midi ensoleillé que nous attaquons les plantations d'hiver dans notre village, la population Détreline s'est montrée très participative toutes générations confondues.

Sur le plateau sportif des arbres tels qu'un tulipier de Virginie et un hêtre pourpre ont été plantés pour ombrager certaines parties du terrain, tandis que quelques arbustes ont été mis en place simplement pour agrémenter les lieux.

Pendant ce temps une équipe œuvrait dans le cimetière près du nouveau columbarium et ce afin d'y apporter une note fleurie aux beaux jours rhododendrons, bruyères, ainsi qu'un hortensia près de l'ancien monument aux morts.

Une autre main-d'œuvre s'exécutait aux barrières du pont de l'ancienne voie ferrée, où là fleuriront au retour de la belle saison, d'un côté un chèvrefeuille et de l'autre un bignonia.

La petite chapelle n'a pas été oubliée, non plus elle a dorénavant son rosier.

La journée s'est terminée à la mairie, par un casse-croûte pour les travailleurs, et ce dans la bonne humeur, avec la satisfaction du devoir accompli.

MONIQUE MONIER 1^{re} adjointe





Détrier en 1915

Depuis 4 mois la guerre rend la vie de plus en plus difficile.

Cet hiver, il fait très froid. A l'école il faut changer les vitres et 1 tonne de charbon est achetée pour le chauffage.

Chez Court sont commandées aussi des petites fournitures pour la bibliothèque.

En février, suite à la mobilisation du maire et de certains conseillers, le conseil municipal est réduit mais continue de s'occuper des affaires de la commune.

Le premier emprunt sur l'or est lancé mais à Détrier les finances sont insuffisantes pour pourvoir à toutes les dépenses et même le salaire du garde champêtre (220 Francs) pose question. La pauvreté s'installe. La liste des personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite (les indigents) s'allonge.

Par décision municipale, à l'unanimité, 21 familles seront exonérées des prestations dues car leurs fils ou leurs maris sont sous les drapeaux depuis le début des hostilités.

Quand arrivent les beaux jours, la fréquentation de l'école baisse car de nombreux enfants doivent aider aux travaux des champs.

La situation agricole est inquiétante, les réserves de bétail bovin sont épuisées.

Le préfet conseille de conserver les animaux reproducteurs pour reconstituer les troupeaux car 30 à 35 % des animaux ont été réquisitionnés. Suite à la loi sur l'alcool le préfet interdit fabrication, vente et circulation de l'absinthe et autres alcools.

Un arrêté est pris aussi pour réglementer la tenue des cabarets (débit de boissons).

Aucune fête populaire n'est autorisée donc pas de vogue ni de feux d'artifice.

La seule manifestation nationale qui a eu lieu fut l'admission des cendres de Rouget de L'Isle aux Invalides le 14 juillet.

Les premières permissions, trop courtes hélas seront attribuées en juin et juillet et les travaux agricoles attendent le retour de ces bras.

Le 29 août c'est l'ouverture de la chasse pour toutes espèces de gibiers.

Pour les oiseaux de passage et le gibier d'eau la chasse se prolonge jusqu'au 15 mars 1916.

Cela permettra d'améliorer l'ordinaire.

MARTINE RAYNAUD - FRANÇOISE SIBUÉ

L'état civil de 1915

Cette année aucune naissance aucun mariage ne sont célébrés.

Par loi du 2 juillet 1915 la mention « Mort pour la France » est attribuée.

Notre village a perdu 4 des siens.

CHABERT Pierre-Antoine

Né le 30 octobre 1890

Cultivateur

Sergent au 13^e BCA

Disparu à L'Hartmannswillerkopf sur le front des Vosges

Le 21 janvier 1915.

PLAISANCE Pierre

Né le 6 octobre 1885

Meunier

Soldat au 297^e RI

Tombé à Sillakerwasen Cote 830

Le 20 avril 1915

Il repose à la nécropole nationale de Remy tombe E123.

PARRI François

Né le 16 juin 1890

Cultivateur

Soldat au 97^e RIA

Disparu à Souchez bataille de l'Artois

Le 9 mai 1915.

Cette journée 128 vies de Savoyards se sont arrêtées aux portes de ce village qui fut détruit.

VISIOZ François

Né le 9 mai 1879

Scieur de long

Soldat au 75^e RI

Disparu à Perthes bataille de La Marne

Le 26 septembre 1915

Le 29 décembre 1915, face à l'hécatombe de morts, la loi française instaure la sépulture perpétuelle aux frais de l'état pour les militaires.

Morts pour la France





Le Comité des fêtes

Les failles

Samedi 21 mars 2015

Ce soir-là, le carnaval organisé par le Comité des fêtes de Détrier a bravé le mauvais temps.

Carnaval pluvieux, carnaval heureux, dirons-nous !

Dès 19h, les enfants ont gagné la Mairie pour récupérer les masques qu'ils avaient réalisés le mercredi précédent, au cours d'un atelier animé par Martine Raynaud et quelques bénévoles.

A 19h30, enfants et adultes déguisés ont quitté le parking de la Mairie. Le long cortège coloré et joyeux a emprunté la rue de l'Eglise pour se rendre sur le parking en face du hangar communal. Dans le pré voisin, un bûcher avait été dressé. Les participants se sont regroupés sous le chapiteau – récemment acquis par la commune et étrenné ce soir-là – pour assister à l'embrasement de M. Carnaval. Ce dernier avait été réalisé, cette année, par Manon Sibué et sa mamie Françoise. Sous le regard attentif des petits, il a bien vite été la proie des flammes après avoir conduit dignement le défilé.

Les charmantes fées et princesses aux masques pailletés, les sympathiques clowns et arlequins ont ainsi assisté à la disparition du malheureux bonhomme, par une soirée plus hivernale que printanière.

Malgré cette météo peu clémente, toutes les autres conditions étaient réunies pour passer un agréable moment : le spectacle du feu pour nos yeux, la musique tonique et entraînante de Monique et Loulou pour notre ouïe, le vin chaud offert par le Comité des fêtes et les sandwiches savoyards pour nos papilles gustatives.

MARYVONNE SERFON



La chasse aux œufs

Par un bel après-midi printanier, le lundi 6 avril, s'est déroulée la deuxième édition de la chasse aux œufs.

L'air était encore frais mais dans le ciel bleu le soleil était au rendez-vous. Il était près de 17 heures. Après le mot de bienvenue de Grégory Serfon, Président du Comité des Fêtes, et le déclenchement de la sonnerie de notre cloche Victorine par Fabien Sibué, une trentaine d'enfants massés devant le portail s'élancèrent sur le plateau sportif. Chacun s'empressait de chercher les œufs de Pâques dissimulés sous les herbes printanières et de remplir son panier. Les plus petits étaient encouragés et aidés par Papa et Maman.

Le dynamisme de toute cette jeune population permit une récolte rapide. Quand l'exploration de la pelouse fut achevée, tous les enfants mirent leurs œufs en commun dans un grand panier et on procéda ensuite à une distribution équitable.

Puis les adultes étaient invités au pot de l'amitié offert par la Municipalité. Monsieur le Maire profita de l'occasion pour dresser un rapide bilan de sa première année de mandat. Il présenta ensuite le Conseil Municipal Jeunes récemment élu dans la commune.

Les enfants jouaient, les adultes trinquaient en bavardant, heureux de se retrouver dans ce cadre champêtre si agréable.

MARYVONNE SERFON





Le Comité des fêtes

La fête du village

Dimanche 28 juin, le Comité des fêtes en partenariat avec la Municipalité et la Commission animation a organisé la traditionnelle fête du village sur le plateau sportif. Le soleil était au rendez-vous et la journée s'est déroulée dans une ambiance agréable.



A l'arrivée des participants, Martine Raynaud recevait sur un petit stand des bouquets de fleurs du jardin apportés par quelques « mains vertes » du village. Les trois plus beaux bouquets ont été primés.

A midi, les cent trente personnes présentes ont savouré la polenta et les diots cuisinés par M. le Maire, son frère Fabien Sibué, Vice-Président du Comité des fêtes, Georges Simonet et la nouvelle équipe de « brasseurs ». Les convives étaient sollicités pour estimer le nombre impressionnant de boutons que Martine avait cousus sur une chemise, de manière artistique. La gagnante, Françoise Sibué a été récompensée par un baptême de l'air en parapente, lot gracieusement offert par le compagnon d'Isabelle Chappellet.

L'après-midi, certains adultes ont participé au concours de pétanque, d'autres ont testé leur adresse au tir à la carabine, sous la conduite de Laurent Favre.

Ceux qui craignaient le soleil ont tranquillement joué à la belote sous les chapiteaux.

Quant aux enfants, ils étaient ravis de s'adonner à la pêche à la ligne et au chamboule-tout.

Vers 17h30, les gagnants du concours de pétanque ont été récompensés avec des lots offerts par Super U Détrier, Le P'tit Coin Fleuri, la Maison Soresina, la boulangerie Michaud d'Arvillard et la boucherie Favre de Chamoux.

Après la remise des lots, Grégory Serfon, Président du Comité des fêtes, a tenu à remercier les personnes présentes, les généreux donateurs précités, la Municipalité et tous les bénévoles du Comité et de la Commission qui se sont investis et ont permis la réussite de cette animation estivale.

En présence de M. Jean-François Duc, notre nouveau Conseiller départemental qui nous a fait l'honneur de sa visite, M. le Maire a dressé un rapide bilan de son mandat en annonçant la mise en route de la révision du PLU et d'un diagnostic de l'assainissement, la fin des travaux concernant le columbarium et la mise en service du site internet de la commune.

La fête s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité et animé par Loulou et Monique Monier.

MARYVONNE SERFON





La rencontre toutes générations

L'avant-dernière animation de l'année s'est déroulée le 26 septembre sur le plateau sportif, au cours d'un bel après-midi automnal.

Dès 14 heures, des familles détrelines sont venues participer à une nouvelle animation organisée dans la commune : une rencontre toutes générations, sur une idée de Fabien Sibué.

A leur arrivée, les personnes étaient orientées vers les différentes activités : tournois de basket, foot, pétanque pour les adolescents et les adultes, jeux de société pour les aînés. Les organisateurs proposaient également de jouer au Mølky, aux fléchettes...

Les enfants pouvaient venir se greffer sur chacune de ces activités ou bien jouer à La Bonne Paye, à Dobble, à Uno et à Jungle Speed... Les tout-petits étaient invités à faire des collages, des coloriages, des Memory...

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance « bon enfant », sereine et détendue.

Et vers 18 heures, avant de se séparer, les présents ont partagé une petite collation et trinqué en souhaitant un « Joyeux anniversaire » à Louis Monier.

MARYVONNE SERFON



Point de Croix 2015

Cette année fut essentiellement placée sous le signe de l'échange. Après notre échange de cadeaux lors de la reprise de février, l'apprentissage de la broderie Suisse (qui n'a de Suisse que le nom mais c'est une autre histoire...) afin d'échanger ce savoir avec les personnes intéressées lors de la journée des ateliers créatifs d'avril.



Nos ouvrages furent admirés et plusieurs visiteuses ont « accroché ».

Travaillant sur les mots, échanges d'enveloppes brodées et d'ATC (aux dimensions des cartes de jeux d'enfants 6,4 x 8,9 cm) : cela nous fait travailler sur du petit format.

Enfin, un don important et très apprécié nous a été fait par une brodeuse qui cesse son activité, Elle se reconnaîtra et Toutes nous lui disons :

« Merci Claudette »



Nous repartons pour une nouvelle année pleine de projets, espérant les concrétiser mais notre loisir est synonyme de patience et de longueur de temps.

A tous, nous adressons nos meilleurs souhaits pour une nouvelle année.

MARTINE RAYNAUD



Commission animation

Après-midi créatif et récréatif

Les ateliers extérieurs



En cette fin du mois d'avril, la Commission animation, en association avec le Comité des Fêtes, avait convié petits et grands Détreliens à participer à un après-midi créatif et récréatif.

Malgré le risque de pluie, différents ateliers sur le thème de l'environnement et du recyclage étaient proposés en extérieur, mais bien sûr nous avons prévu le préau pour refuge.

Pour commencer, Manon, Alain et Laurent attendaient les enfants pour les initier aux plantations de printemps. Le but étant d'élaborer un massif devant la mairie qui sera par la suite admiré par tous dans les mois à venir. Pour cela, les enfants ont planté différentes fleurs allant du rose au violet en passant par le fuchsia. Afin de laisser leur empreinte, chaque personne se voyait attribuer une petite pancarte confectionnée par Caroline dans



le but d'associer le prénom de chacun et chacune à la fleur qu'il venait de planter.

Puis, c'est au tour de Benoît et Fabien d'attendre les petits bambins pour leur faire construire un « hôtel à insectes ». Avec les instructions et l'aide de leurs aînés, les enfants ont bâti les étages de l'hôtel avec différents matériaux tels que du bois, des briques mais aussi des cailloux, des pommes de pins etc. Petit à petit « l'auberge de Maya » a pris forme.

Par la suite, les enfants pourront aiguïser leur curiosité en venant voir si tous les étages ont trouvé « des locataires ».

Pour finir, les enfants pouvaient rejoindre Caroline à l'atelier « Lampions ».

A partir d'une bouteille en plastique, ils pouvaient créer leur propre lampion en collant des fleurs, des lapins, des étoiles mais aussi des grenouilles, des oiseaux en papier etc. Tout cela en laissant parler leur imagination. Après un petit temps de séchage, les enfants repartaient, fiers, avec leurs lampions et leur petite lumière à l'intérieur. Tout l'après-midi, les enfants sont passés d'un atelier à l'autre dans la joie et la bonne humeur et cela, il faut bien le dire relève de l'exceptionnel quatre heures sans consoles, sans tablettes, et sans téléphones, juste des petites mains créatives cela mérite d'être souligné.

Constatant la réussite de ce 25 avril créatif, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

MONIQUE MONIER 1^{re} adjointe
CAROLINE ZANARDI Conseillère municipale



Après-midi créatif et récréatif

Les ateliers à l'intérieur

Durant tout l'après-midi, des ateliers créatifs basés sur la récupération et le recyclage ont attiré de nombreux Petits et Grands. Certains ateliers fonctionnaient à l'extérieur de la Mairie, d'autres à l'intérieur. Ces derniers avaient été conçus par Martine Raynaud aidée de quelques bonnes volontés.

A l'entrée de la salle, deux brodeuses Lucienne et Anne-Sophie animaient l'atelier « Broderie suisse ». Les personnes qui s'y arrêtaient étaient d'abord hésitantes devant la complexité de la tâche, mais vite enthousiasmées par le rendu des chefs-d'œuvre exposés, elles se lançaient durant l'après-midi entière, dans l'apprentissage de cette technique originale enseignée au préalable par Martine à ses brodeuses. Avec de simples chutes de tissu, du fil et une aiguille, un matériel peu onéreux, le résultat obtenu était spectaculaire et les participantes étaient ravies de leurs réalisations.

Dans l'atelier voisin, Léone et Joséphine proposaient aux visiteurs de s'entraîner au tricot d'art.

Là, on pouvait également admirer de superbes créations qui nécessitaient une maîtrise de l'aiguille à tricoter assez prononcée, de la dextérité, une grande concentration. C'était un atelier pour adultes qui a émerveillé de nombreux visiteurs mais dont le niveau de difficulté a freiné l'élan des « tricoteuses en herbe » désireuses de s'initier au tricot d'art.

Au centre de la pièce, Bénédicte apprenait aux enfants sagement installés sur de petites chaises le tressage des scoubidoues. Tous étaient très attentifs aux explications et se concentraient ensuite sur leur tâche.

Dans le prolongement, un atelier également très attractif était tenu par Marie-Claude, une brodeuse qui faisait découvrir aux enfants une activité très originale. Pas d'aiguille, ni de fil à broder cette fois-ci !

Un simple support, une serviette en papier décoré, un pinceau et de la colle suffisaient à Marie-Claude pour confectionner de magnifiques petites toiles de maître représentant des animaux, des paysages... La technique enseignée plaisait beaucoup aux jeunes qui réalisaient à leur tour de jolis tableautins avec beaucoup d'enthousiasme et d'application.

La tournée enfantine se poursuivait par un passage à l'atelier « Billes de clown » conçu lui aussi par Martine. Isabelle y accueillait les enfants pour leur apprendre à fabriquer des visages de clowns avec un matériel



de récupération très simple : des assiettes en carton, des bouchons en plastique de couleur, quelques brins de raphia et de la peinture. Et là, les plus petits s'en donnaient à cœur joie. Un véritable succès !

Solange, quant à elle, proposait son aide à qui la sollicitait. Les visiteurs étaient également invités à s'exercer à l'art postal dans un atelier imaginé et mis en place par Martine aidée de Grégory et Maryvonne. Les enfants y étaient nombreux et impatientes

d'illustrer l'enveloppe qu'ils allaient adresser à un de leurs proches. Des magazines étaient mis à leur disposition sur les tables. Quant aux enveloppes et aux timbres, ils étaient offerts par la Mairie. Il fallait voir les enfants s'activer à feuilleter les revues pour découvrir l'illustration qui correspondrait le mieux aux goûts de leurs destinataires. Comment ne pas être émerveillé devant un bambin qui réclamait une image représentant un rôti ou un « bif » car son Papi à qui le courrier était destiné adorait manger de la viande !

Pour remercier les participants à cet atelier, chaque enfant a reçu ultérieurement, à son tour, une enveloppe décorée par nos soins.

Durant l'après-midi, les nombreux visiteurs ont testé tous les ateliers à l'intérieur de la salle, avides de s'initier aux nombreuses activités proposées et heureux de repartir chez eux avec les productions artistiques qu'ils s'étaient appliqués à réaliser.



MARTINE RAYNAUD ET MARYVONNE SERFON



Le club Les « Sans Soucis »

Le groupe de marche du Club



Le jeudi, de bon matin à la belle saison, ou en début d'après-midi lorsque les jours se font plus courts, on peut retrouver sur le parking « Saint Clair » un groupe de 10 à 15 marcheurs adhérents du Club du 3^e âge de Détrier prêts pour une randonnée. Randonnée à la journée sur les contreforts du massif de Belledonne par exemple, ou balade plus courte sur des sentiers ou chemins avoisinant La Rochette. Michelle et Liliane – qui sont accompagnatrices – s'efforcent de varier les itinéraires en les adaptant aux possibilités de chacun. Ce sont de bons moments où à l'exercice physique se mêle beaucoup de bonne humeur ! Très bon pour se maintenir en forme... !

LOUIS DARVEY

Au bar l'apéro bat son plein jusqu'à l'arrivée du couscous là on passe à table, bien que quelques retardataires se fassent rappeler à l'ordre par notre président, Suzanne s'active pour apporter les assiettes chaudes. Le kir offert par le club est servi à table puis on passe au service, les assiettes sont bien remplies, comme à l'accoutumée avec M. Moutard c'est comme ça, et beaucoup apprécient même si d'autres n'arrivent pas à finir leurs assiettes.



Dès le repas fini, on annonce le tirage de la tombola Odette Bournay est la gagnante de la rosette applaudissements pour elle, et c'est le tirage au sort des équipes, les parties de belote commencent sous l'œil vigilant de notre président qui veille à ce que tout se passe bien, ce qui sera le cas. Mon Loulou gagne le 1^{er} prix c'est-à-dire le jambon, du coup lors des goûters des réunions du club on pourra déguster la rosette d'Odette et le jambon de Loulou. Super ! Le moment des comptes est venu, Guy Battentier, Louis Darvey et Claudette sont sérieux... Chut !... pas de bruit on compte ! Et encore une fois cela a bien marché ! Donc rebelote au mois de novembre ! ■



Après une météo très clémente ces derniers jours, carrément un été de la Saint

Martin, c'est par un temps très automnal ce matin que nous nous retrouvons à la salle communale pour notre dernier concours de belote de l'année. L'ambiance bat son plein bruyante mais chaleureuse, on s'attarde au bar pour l'apéro, certains sont déjà installés à table, tandis que d'autres parient sur la longueur du bolduc entourant la rosette. Le kir offert par le club selon la coutume est servi à table. Le moment arrive où M. Moutard fait son apparition avec de grands plats fumants, les applaudissements fusent, la choucroute sent bon et les appétits s'en trouvent aiguisés. Le service se fait rapidement car les serveurs et serveuses d'un jour sont nombreux, les assiettes bien pleines et alléchantes circulent sous le regard ravi de nos chers Sans Soucis.



Comme chacun déguste les décibels diminuent et ce jusqu'au café et genépi. Puis on mesure le bolduc 12 m 13, trois paris sont très proches, le gagnant est un ami de Charlotte Lama. Ensuite les équipes sont tirées au sort et s'installent pour le concours. En fin de journée les lots sont remis du plus petit au plus GROS par notre président Christian Delamézière et Suzanne Darvey. La grande gagnante de ce concours est Claudette Ruat notre trésorière qui remporte un demi-jambon, à son grand étonnement, et qui gentiment propose d'en faire le « goûter » à notre prochaine réunion. Donc finalement nous avons tous gagné !... nous Les « Sans Soucis ».

MONIQUE MONIER
Secrétaire du club



Pique-nique au Moulin

Que dire à part se répéter, car encore une fois nous avons une chance incroyable avec la météo. L'apéro sous le chapiteau de la commune est une réussite sourire aux lèvres et verre à la main.

Ça papote de-ci, de-là dans la bonne humeur et par un temps magnifique.

Vient le moment du discours de Claudette qui mentionne la présence des trois anciens maires et la venue du maire actuel Alain Sibué dans l'après-midi après son travail au Syndicat des eaux, elle nous annonce que c'est le dernier pique-nique qui se fait au Moulin puisque maintenant nous avons un chapiteau. Le pique-nique ainsi que le repas d'été (nouvellement instauré) se feront sur le plateau sportif.

Le repas d'été pour cette année aura lieu le 2 juillet (en remplacement des deux casse-croûte anniversaires).

Puis c'est au tour de notre président de prendre la parole pour remercier les dames du club pour avoir fait des gâteaux sucrés pour l'après-midi et salés pour l'apéritif, puis il remettra en compagnie de Janine son épouse une plante à Claudette et un Chivas à Firmin

Les fleurs de Brune



afin de les remercier de nous accueillir chez eux. On passe à table, là le régal est pour les yeux avec la décoration des tables et ce, grâce à Amandine, les hérissons étaient sublimes et les fleurs de Brune magnifiques.



L'apéritif

Les plats arrivent agneau grillé à la broche et gratin de pommes de terre à la crème, et comme d'habitude c'est excellent... Bravo les cuisiniers !

Au moment du café on visionne le film de Loulou qui relate la vie du Club pendant l'année 2014.

Tout le monde a bien apprécié de revivre en images le souvenir de ces bons moments.

Pour terminer le repas il a bien fallu le Genépi de Louis et Suzanne pour digérer tout ça, car inutile de dire que le repas était délicieux mais aussi fort copieux.

Ensuite les équipes pour les parties de pétanque s'organisent et d'autres s'attablent pour la belote.

En fin d'après-midi on recommence, apéro, repas, et puis danse aux bons soins de Monique et Loulou.

MONIQUE MONIER Secrétaire du club



Remise des cadeaux à Claudette et Firmin



Les cuistots au boulot



Le village d'Yvoire

Le club Les « Sans Soucis »

Sortie à Evian et Yvoire

Retrouvailles sur le parking de Super U, papotages dans le car, Christian notre président compte les troupes. Tout le monde est là on peut partir tranquille.

Arrivée à Evian après de longues discussions de part et d'autre. Un guide vient nous rejoindre et nous apprendrons plein de choses intéressantes, la ville est belle et riche grâce à son eau, l'usine d'embouteillage est immense.

Puis vient l'heure de se restaurer, l'endroit est sympa et la cuisine excellente. Le kir est offert par le club.

On reprend le car pour Yvoire charmant village médiéval et artisanal magnifiquement fleuri. Les fleurs s'entremêlent entre pierre et bois et les roses sont

parfumées ce qui est très rare de nos jours.

Le village est calme et paisible à cette époque, tandis que juillet et août il y a foule.

Par chance le soleil a bien voulu se montrer juste au moment de la découverte du village ce qui fait que la balade a été encore plus agréable, et de boutique en boutique on a pu admirer l'artisanat.

Encore une bonne journée pour Les « Sans Soucis » !

A bientôt pour le repas du 2 juillet qui clôturera la saison avec après-midi pétanque et belote.

Et on recommencera après les grandes vacances pour la rentrée, voyage à Manigod le 15 septembre. Avec repas et thé dansant. ■



Le groupe devant le restaurant à Evian



Repas d'été « anniversaires »

C'est par une journée caniculaire que nous avons fêté les anniversaires de tous les membres du club Les « Sans Soucis » à notre façon avec un repas d'été qui clôture la saison et ce, sur le plateau sportif du village sous chapiteau et équipé de ventilateurs qui étaient de grande nécessité ce jour-là.

Le repas très apprécié pour son originalité avec le plat principal un rougail (spécialité des îles) et la sympathie du traiteur (Olivier du Passé Simple) le tout, sur une belle table dont la décoration revient à Amandine avec l'aide de Brune.

Selon la tradition on finit le repas avec le genépi de Louis Darvey.

Ensuite l'après-midi s'organise les parties de pétanque, belote, scrabble etc. vont bon train !

Un peu plus tard un groupe s'active sur le t'chic et t'choc lui aussi devenu traditionnel lors de nos festivités.

Alain, notre Maire, venu nous rendre visite afin de voir si tout se passait bien dit je le cite :

« Ils ont une santé ces anciens » !

Une rose a été offerte à chaque dame avec une gourmandise à la liqueur de genépi et les messieurs ont reçu une mignonnette de genépi ou chartreuse de la part du Club.

Voilà la saison est finie... Bonnes vacances ! A bientôt pour la rentrée en septembre.

MONIQUE MONIER Secrétaire du club





Voyage à Manigod

Après bien des difficultés pour les inscriptions nous voilà en route pour Manigod.

Le lever matinal fait que dans le car certains se reposent tandis que d'autres font carrément un somme jusqu'à Annecy.

Le car se gare sur le port tout près du « Libellule » que nous avons pris il y a 2 ans déjà.

Là on s'installe pour un café, un thé ou un jus de fruit avec petits cakes marbrés mis à disposition pour les petites faims.

On reprend notre route jusqu'à l'église de Manigod où Christophe « Guide animateur » nous attend pour nous faire découvrir un orgue somptueux en noyer massif sculpté et confectionné par des artisans vénitiens.



Il n'hésite pas à démonter les pièces pour mieux nous expliquer le fonctionnement de ces plus de 1 300 tuyaux et toutes les prouesses de cette énorme machine en nous jouant quelques œuvres musicales car c'est aussi un super musicien.

On reprend le car direction le restaurant « les Sapins » tout le long Christophe nous fait l'éloge de son village avec passion.

Aux sapins nous sommes accueillis chaleureusement, le repas se révèle exquis.

A la fin du repas Christophe ne ménage pas sa peine pour nous faire danser et chanter et ce jusqu'à la dernière minute puisqu'il nous a même raccompagnés au car avec l'accordéon et posé avec nous pour la photo qui immortalisera cette journée Manigodine. Peut-être que certains d'entre nous auraient pu être plus attentifs afin de profiter de son talent et aussi de sa grande gentillesse. Merci à Jo notre chauffeur pour nous avoir bien conseillés. Encore une réussite pour Les « Sans Soucis ». ■

Repas de Noël à la Ferme de la Ramée

C'est par un 19 décembre ensoleillé et doux, qui ne nous annonce pas du tout les fêtes de fin d'année pourtant toutes proches, que nous nous réunissons pour notre repas de Noël du Club.



Le car arrive à la Ferme de la Ramée vers 12h30 et c'est dans une salle joliment décorée aux couleurs de Noël que « Les Sans Soucis » s'installent à table dans un chahut chaleureux accueillis avec un pétillant de Savoie fort apprécié.

Le repas composé de produits frais du terroir est excellent et copieux le tout est arrosé de très bons vins. Et dans ce domaine, je vous assure il y a des connaisseurs chez nous!!!

L'après-midi s'est prolongée entre danse et chant dans une ambiance joyeuse jusqu'à 17h30.

Encore une journée bien remplie et réussie!

Meilleurs vœux à tous pour 2016.

MONIQUE MONIER, Secrétaire du club





Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Quelques nouvelles concernant les activités des sociétaires de l'Association de chasse agréée de Détrier.

Les occupations sont nombreuses comme dans toutes les associations et se déroulent sur l'année entière. Tout particulièrement en 2014 car nous avons aménagé entièrement notre local chasse, mis à disposition par la municipalité.

Tous les adhérents de l'ACCA ont participé à cette aventure à leur manière selon leur possibilité et leur disponibilité.

En effet il nous aura fallu deux week-ends pour réaliser les travaux de maçonnerie comprenant la création des murs intérieurs de séparation avec les Services Techniques et la réalisation de la dalle béton, puis progressivement l'aménagement intérieur tout cela pour être prêt pour l'ouverture de la chasse qui est comme chaque année le second dimanche de septembre.

Cette année 2015, nous avons réalisé entièrement la chambre froide nous assurant le maintien à température adéquate de nos prélèvements, nous permettant ainsi de répondre aux normes sanitaires que nous devons respecter.

Courant avril nous réalisons quelques corvées comprenant nettoyage de chemins ainsi que des petits élagages nous permettant de pratiquer notre passion sereinement et en sécurité pour tous.

Puis arrive mai avec la mise en place de la braderie de Détrier qui représente un travail important et pour laquelle tous les chasseurs répondent présents (environ 15 adhérents).

Cette année la date de la braderie sera le **dimanche 15 mai**.

Le résultat de cette animation nous permettant de répondre financièrement à nos obligations envers la Fédération Départemental des Chasseurs de la Savoie. Parlons un peu des espèces chassables notamment le cervidé qui a vu ces dernières années une augmentation notable en termes d'attribution (4 pour la commune) en réponse ponctuelle à un problème de dégâts sur la forêt mais l'équilibre doit être restauré pour une pérennisation du cheptel.

Cette saison de chasse a été marquée par une très belle matinée de chasse au cours de laquelle nous avons prélevé deux cervidés femelles, un brocard et un sanglier de 121 kg.

A tous nous vous souhaitons de pratiquer votre passion pleinement et de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

CHRISTOPHE VIERIN
Pour l'ACCA





Journée de Noël

Pour cette fin d'année, la Mairie, en collaboration avec les associations de Détrier, a proposé une fête de Noël aux petits et aux grands Détreliens

La journée a débuté aux alentours de dix heures par la venue du Père Noël.

Sous les yeux de nos petits bambins, il est arrivé dans son beau costume rouge tout en distribuant des papillotes aux gourmands.

Par la suite Caroline a capté l'attention des enfants avec de beaux contes de Noël.

La matinée s'est poursuivie dans la cour de la mairie où le Conseil Municipal Jeunes attendait les visiteurs autour de leur sapin.

Chacun pouvait dessiner sa main sur une feuille de papier et la coller sur le support de bois.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette animation et qui ont permis d'obtenir un sapin très fourni qui est à ce jour exposé en Mairie. Tout au long de la journée, l'association Belles Grimpes Ski Alp' proposait un atelier fartage tandis que les brodeuses avaient exposé leurs travaux dans le couloir de la mairie.

En attendant l'heure du repas, Fabien et Lou Sibué nous attendaient à la buvette du Comité des fêtes où le vin chaud a été très apprécié en ce matin de décembre.

A midi, sous les chapiteaux, tout le monde a pu déguster les diots patates cuisinés aux sarments par Alain Sibué notre Maire, et afin de finir le repas par une note gourmande, les membres du club « Les Sans Soucis » nous proposaient des pâtisseries maison.

Peu avant 14h, c'est au tour de notre secrétaire de mairie, Elizabeth, d'entrer en scène avec son groupe Elisa NJ pour nous interpréter quelques morceaux de variété française.



Puis les Ateliers Créatifs ont ouvert leurs portes aux visiteurs, et quoi de plus normal pour une fête de Noël que de trouver des lutins et des bonshommes de neige. Avec l'aide d'Isabelle, Manuelle, Anne-Sophie, Éloïse, Léonne et Marie-Claude, les enfants débordants d'imagination ont manié la peinture, le coton, les feutres, le riz et la feutrine avec enthousiasme. Chacun est reparti avec des yeux aussi malicieux que ceux de leur création.

Ceux qui le souhaitaient, pouvaient mettre en scène leur bonhomme de neige, en rejoignant Françoise et Benoît à l'atelier « Déco nature », et chacun pouvait présenter leur bonhomme de Neige sur des rondins de bois agrémentés de mousse, d'écorce d'orange, de pomme de pin etc. Et ainsi fabriquer une jolie décoration pour les fêtes de fin d'année.

Afin de rester dans ce monde féérique de Noël, les enfants ont pu rejoindre Martine, Maryvonne et Grégory pour confectionner des guirlandes d'étoiles, à partir d'un simple carré de feuille de couleur, de gommettes, de paillettes et d'une paire de ciseaux. Les enfants ont laissé parler l'esprit de Noël et mis la tête dans les étoiles le temps d'un découpage. Pour finir cet après-midi ludique et bien chargée, le Père Noël a encore gâté les enfants en leur offrant au nom de la Mairie un goûter enrubanné d'étoiles.

CAROLINE ZANARDI,
Conseillère Municipale





Le 17

Gendarmerie

Le 18

Pompiers

Le 15

SAMU,
médecin de garde

Le 12

Numéro d'appel d'urgence européen (y compris à Détrier) vous orientant vers le service d'urgence référent du lieu d'appel (SAMU ou pompiers ou gendarmerie).

La gendarmerie de La Rochette

29 rue de la Grangette

Ouverte au public :

- du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-18h
- dimanche et jour férié : 9h-12h et 15h-18h

Permanences en mairie

Secrétariat de Mairie de Détrier :

Elisabeth Faverjon
Tél. : 04 79 65 69 23
Fax : 09 70 62 42 75
Courriel :
accueil@mairiedetrier.com
(consulté tous les jours)

Heures d'ouverture au public et permanence Maire et 1^{re} Adjointe :

- mercredi de 17 h à 20 h

Mairie de Montmélian

est ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
- samedi de 9h à 12h



Les clefs de l'église sont à réclamer en Mairie en cas de besoin



Madame Brigitte Maillot employée communale affectée au ménage remplace Madame Catherine Miettaux depuis le 15 septembre 2015

Le Souvenir Français organise une cérémonie en l'honneur de la réception de travaux de la tombe de Joseph ROSTAING jeune soldat mort pour la France

le **samedi 16 janvier 2016**. Rendez-vous à tous les Détreliens sur la place du monument aux morts à 11h30.

Pour faire ou renouveler une carte d'identité

Il faut réunir les pièces suivantes :

- Acte de naissance à demander à la mairie de naissance
- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Deux photographies d'identité
- Ancienne carte
- Si nécessaire un certificat de nationalité française
- Pour les mineurs, le parent qui fait la demande doit également joindre un acte de naissance
- Si l'ancienne carte a été perdue ou volée, il faut ajouter au dossier de demande de carte d'identité un timbre fiscal de 25 €.

La validité des cartes nationales d'identité est prolongée de 5 ans pour les cartes délivrées après le 1^{er} janvier 2004. La validité est dorénavant de 15 ans. Cette mesure ne s'applique pas pour les mineurs. La demande de pièce d'identité se fait au secrétariat de la commune.

La demande de passeport ne se fait plus en mairie,

les mairies de Montmélian et d'Allevard assurent dorénavant la réception des dossiers de demandes de passeport.

- La mairie d'Allevard est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

S'adresser au 04 76 97 50 24 ou accueil@alleverd.fr.

- La mairie de Montmélian est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Demande de pièces administratives

Extrait de naissance : mairie de naissance

Extrait de mariage : mairie de mariage

Extrait de décès : mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Casier judiciaire : Casier judiciaire à Nantes

Pour toutes ces demandes, accompagner le courrier, avec nom prénom date de naissance, d'une enveloppe timbrée avec l'adresse pour l'envoi.

Légalisation de la signature : en mairie, avec la carte d'identité, signature à faire en mairie.

Recensement des enfants atteignant 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent, dans le trimestre qui suit leur seizième anniversaire, se présenter au secrétariat de mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille pour se faire recenser.

Il leur sera remis une ATTESTATION DE RECENSEMENT

Ce recensement leur permettra de s'inscrire pour la « conduite accompagnée », de se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC), de faire une journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) et enfin d'être automatiquement inscrits sur la liste électorale à leur majorité, si les conditions légales pour être électeurs sont remplies.





Révisions des listes électorales

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune.

Seules des demandes déposées jusqu'à cette date permettront une inscription pour voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet du ministère de l'intérieur www.interieur.gouv.fr à la rubrique « A votre service », « les élections », « Comment voter ».

Ceux-ci doivent être déposés en mairie avant la date précisée ci-dessus accompagnés :

- d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence. Si vous avez changé d'adresse mais pas de commune, pensez à vérifier que votre nouvelle adresse a bien été enregistrée à la mairie.

Les électeurs étrangers ressortissants de l'Union européenne

Ils ont également la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires à la mairie de leur lieu de résidence avant la date indiquée ci-dessus.

Salle communale

Réservation uniquement aux habitants et associations de la commune à réaliser en mairie.

Chèque de caution, chèque de location, et attestation d'assurance responsabilité civile demandés au préalable. Un état des lieux est dressé avant et après utilisation et la salle doit être rendue propre y compris par les associations.

Capacité maximum : 50 personnes

👉 Déchetteries

Objectif

Récupération des encombrants ménagers :

frigos, sommiers, meubles, télévisions, huile de vidange, batteries, gravats, végétaux...

Lieux

Déchetteries de Villard-Sallet et Saint-Pierre-d'Allevard

- **Hiver** : (à partir du changement d'horaire légal) : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h, samedi : 8h-12h et 14h-18 h.
- **Eté** : (à partir du changement d'horaire légal) : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19 h, samedi : 8h-12h et 14h-19h.

Pour les rencontrer

Déchetterie de Pontcharra

- Lundi au vendredi 14h-18 en hiver (été 19h)
- Samedi 8h à 12h; 14h à 18h en hiver été 19h)

Siège de la société Sibuet

Zone artisanale 73390 Chamoux-sur-Gelon (le long de la RD 925)

Contact

Dominique Sibuet Truchet

Société Sibuet - 04 79 36 41 06 - info@sibuet.fr

SIBRECSA : 04 76 97 19 52

👉 Collecte des ordures locales

Ménagères : lundi.

Containers verre et papier : sur le parking de Super U et du camping.

Container vêtements et chaussures : sur le parking de Super U.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chiffonnage désormais interdit dans les déchetteries du Sibrecsa

Lors du comité syndical du 20 octobre 2015, les élus du SIBRECSA ont approuvé à l'unanimité la modification de l'article 11 du règlement des déchetteries. Toute action de chiffonnage ou de récupération est désormais interdite dans les cinq déchetteries du syndicat : Saint-Pierre-d'Allevard, Le Cheylas, Pontcharra, Francin et Villard-Sallet.

Cette décision s'inscrit dans le prolongement des différentes actions mises en œuvre par le SIBRECSA depuis plusieurs années, pour rénover, mettre aux normes et sécuriser ses déchetteries.

En considérant les incivilités engendrées par les actions de récupération, le préjudice et le surcoût qui en résultent pour le syndicat, il s'est avéré nécessaire d'interdire la récupération, pour tous types de matériaux et de déchets. La récupération dans les véhicules des déposants est également interdite.

👉 Pour plus d'informations ou pour consulter le règlement des déchetteries, rendez-vous sur le site du SIBRECSA : www.sibrecsa.fr





Rappel de la réglementation de l'usage des tondeuses à gazon

Un arrêté du 9 janvier 1997 porte réglementation des bruits dans le département de la Savoie: « les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique tels que tondeuses à gazon ou tronçonneuses ne sont autorisées qu'aux horaires suivants:

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19h30;
- **les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

Écobuage et feux de jardins

Sur le bulletin municipal 2010 un article très complet a traité de l'écobuage (brûlage de déchets forestiers issus des forêts) et des feux de jardins. Comme l'écobuage est très peu utilisé contrairement aux feux de jardin il n'est rappelé cette année que la réglementation concernant les feux de jardin.

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le règlement sanitaire départemental, qui dispose (article 84 de l'arrêté préfectoral du 3 mars 1986), que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature

et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage. Ce mode d'élimination, par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place. Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale. De nombreux Détreliens continuent l'usage des « feux de jardin ». Les gendarmes sont intervenus dans la commune plusieurs fois, soit saisis par un riverain soit par constatation d'une fumée. La réglementation est claire d'autant que des déchetteries ont été réalisées par les collectivités et offrent une possibilité d'élimination des déchets gratuite.



Elagage

Il est rappelé aux propriétaires riverains des voies de circulation, des ruisseaux, des places publiques, qu'il est de leur obligation d'élaguer et de débroussailler tout ce qui peut être une gêne pour les usagers. En cas d'accident, leur responsabilité sera engagée.



Divagation des chats

De nombreux Détreliens se plaignent de la prolifération des chats en divers points de la commune. Une cinquantaine de chats errent, crottent et abîment les espaces verts. Nourrir ces chats c'est permettre leur multiplication avec des risques qu'ils deviennent porteurs de maladies. Les stériliser serait très difficile et coûteux (de 29 € à 87 € par animal). Un appel est fait par la commune pour demander aux Détreliens de ne pas nourrir les chats errants limitant ainsi leur prolifération.



Divagation des chiens

Il est à nouveau rappelé que la divagation des chiens est interdite de jour comme de nuit. Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être déclarés en Mairie avec les documents suivants: certificat de vaccination et assurance responsabilité civile.

Ils doivent également porter une muselière à l'extérieur. A défaut, la gendarmerie se chargera de verbaliser leur propriétaire. Il faut également signaler que certains chiens aboient plus que de raison; il est demandé aux propriétaires de respecter le voisinage immédiat mais aussi éloigné surtout de nuit.





Urbanisme 2015

Permis de construire

NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	NATURE DES TRAVAUX	NATURE DÉCISION	DATE DÉCISION
Florian Joly	Rue des Granges a 509	Pavillon 263 m ²	Accordé	11/03/2015
Mourrat Stéphane	210, route de La Grangette	Agrandissement 40 m ²		En instruction

Déclaration préalable

NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	NATURE DES TRAVAUX	NATURE DÉCISION	DATE DÉCISION
Pierre SOCQUET	112, rue des Granges	Balcon	Accordé	28/01/2015
Louis MONIER	58, chemin des Anes	Clôture	Accordé	11/02/2015
Christian DELAMEZIÈRES	126, chemin des Anes	Clôture	Accordé	01/04/2015
Michel BRUN	105, rue du Mollard	Agrandissement 30 m ²	Accordé	17/06/2015
Yvan RAJON	173, route du Lac	Modification façades	Accordé	26/08/2015
Fabien SIBUÉ	228, rue des Granges	Piscine et terrasses	Accordé	30/09/2015
Pierre SOCQUET	112, rue des Granges	Véranda	En cours	
Louis MONIER	58, chemin des Anes	Véranda	En cours	

Etat civil 2015

Naissance

ENFANT	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	DATE
Maëly, Patricia, Maria Judit ALFONSO	Frédéric Alfonso	Cloé, Sylvie Freschi	18/07/2015
Elise, Elsa, Adèle FERRARIS	Julien Ferraris	Céline Mendu	21/07/2015
Simon, Francis LAISNEY	Benoît, René, Jean-Jacques Laisney	Chantal, Laurence Fournier	30/10/2015
Gabriel Bernard HOUILLON	Jérémie Houillon	Elisabeth Rosa	07/12/2015

Décès

NOM	ANNÉE NAISSANCE	DATE DÉCÈS
Gennaro CAPASSO	1935	11/03/2015
Ginette LAURENT épouse MEIGNIER	1938	23/06/2015
Georges COURTIS	1926	12/10/2015



Le Maire

Alain Sibué

Les Adjoints

Monique Monier et Antony Avogadro

Les Conseillers Municipaux

Laurent Favre, Maryvonne Serfon, Edouard Pache, Isabelle Chappellet, Manuelle Le Velly, Sébastien Marmorat et Caroline Zanardi



La Secrétaire de Mairie

Elisabeth Faverjon

Les Employés Municipaux

Brigitte Maillot, Henry Battenier et Patrick Chautemps



E. Pache



I. Chappellet



S. Marmorat



C. Zanardi



L. Favre



M. Serfon



M. Le Velly



A. Avogadro

A. Sibué

M. Monier

vous souhaitent une bonne année 2016



Permanence de la mairie

- **SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE** : Elisabeth Faverjon
Tél: 04 79 65 69 23 - Fax: 09 70 62 42 75
- **COURRIEL** : accueil@mairiedetrier.com (consulté tous les jours)
- **HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC ET PERMANENCE MAIRE ET 1^{RE} ADJOINTE** : le mercredi 17h-20h

➤ **SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE**
mairiedetrier.fr

Notre Site : mairiedetrier.fr

